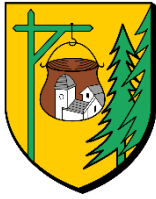




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20180409_09

Séance du 9 avril 2018

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation : 3 avril 2018

Date d'affichage du compte rendu : 16 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD (pouvoir donné à Michaël FUMEY), Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Motion de soutien aux géomètres du cadastre du Jura

Le conseil municipal approuve à l'unanimité une motion de soutien aux géomètres du cadastre dont il est prévu à court terme qu'ils ne réalisent plus de relevés sur le terrain mais se basent uniquement sur des photos satellite et sur les plans des architectes.

Ces modifications se font au détriment de la qualité du service public et des bases fiscales qui sont essentielles pour les collectivités locales, ainsi que de la fiabilité du document du cadastre.

Le conseil municipal de Mignovillard rappelle son attachement au fonctionnement de ce service public de proximité, historique et essentiel. La présente motion sera adressée à M. le Directeur départemental des finances publiques du Jura.

Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le 23/04/2018



ID : 039-200057115-20180409-DCM_20180409_09-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE